

Code de civilité

Le code de civilité s'applique aux personnes employées et aux étudiantes et étudiants de la Faculté dans leurs activités internes et externes reliées à la Faculté.

OUVERTURE

- Je m'exprime avec respect, calme, authenticité, sincérité et professionnalisme pour assurer un climat sécuritaire d'apprentissage et de collégialité, lors de toute communication écrite, verbale, non verbale et numérique.

- J'exprime librement mes idées tout en faisant preuve de responsabilité, d'ouverture et de considération à la diversité des expériences.

ENGAGEMENT

- Je m'engage à une présence authentique et à une implication active lors des différentes activités inhérentes à mes responsabilités.

- J'adopte une posture apprenante où je m'engage à rechercher des stratégies de développement personnel et professionnel et à proposer des solutions aux défis rencontrés.

CURIOSITÉ INTELLECTUELLE

- Je fais preuve de curiosité, de discernement et d'intégrité intellectuelle, par exemple, en respectant la propriété intellectuelle et en reconnaissant mes forces et mes limites.

- Je participe au co-développement et partage de connaissances et je collabore avec des collègues dans le respect des règles universitaires.

AUDACE

- Je choisis d'écouter une perspective différente de la mienne et j'exprime un point de vue réfléchi, complémentaire ou divergeant des autres.

- J'agis avec bienveillance envers moi-même et les autres, je tente de discuter avec la ou les personnes concernées lors de tout manquement à la civilité, à l'équité ou à la confidentialité afin de trouver ensemble des pistes de solution. Au besoin, je rapporte ce manquement à l'instance concernée.